

Le trésor de Montségur

par Michel ROQUEBERT

Une fois n'est pas coutume : le trésor de Montségur n'est pas un mythe. Sa réalité est bel et bien attestée par plusieurs dépositions, devant l'inquisiteur Ferrier, en avril et mai 1244, de rescapés du siège. Ce trésor a donc existé, sinon comme « trésor des cathares », ainsi que veut le faire croire une abondante littérature, du moins comme trésor, il serait même plus exact de dire : comme trésorerie, de la communauté religieuse installée à Montségur à partir de 1232.

On s'étonne même, quand on connaît ces dépositions, que ce trésor ait pu nourrir tant d'extrapolations et conduire tant d'auteurs aux portes du délire. Sans doute était-il trop vulgaire de voir en lui la simple somme d'argent dont parlent les rescapés du siège; il était autrement plus noble - mais surtout, assurément plus commercial - d'en faire tour à tour, au gré de l'imagination de chacun, des textes cathares secrets, ou des inédits de Manès, voire de Platon, ou un livre perdu de Flavius Josèphe, ou des documents compromettants pour Blanche de Castille, sans parler, bien sûr, du saint Graal, que les cathares cachaient en leur temple solaire de Montségur et que la Croisade albigeoise eut évidemment pour objectif de leur enlever.

Mais mon propos n'est pas de faire aujourd'hui l'historiographie de ce trésor, de reconstituer l'apparition, le cheminement et l'amplification de cette rumeur multiple. C'est de faire d'abord le point de la mémoire, de la mémoire possible, autrement dit, de savoir ce qu'on peut dire du trésor de Montségur, sur la foi des sources connues. Ce qu'on peut dire de certain, et ce qu'on peut dire de probable dès lors qu'on reste dans la logique des faits connus et qu'on veut bien appliquer le principe des hypothèses minimales.

On rappellera simplement que la seule chronique du XIII^e siècle, qui relate le siège de Montségur, celle de Guillaume de Puylaurens, ne parle pas de ce trésor. Au XVIII^e siècle, Dom Vaissète n'en parle pas non plus, alors qu'il connaissait bien les procédures inquisitoriales de Frère Ferrier, dont il a publié divers extraits. C'est Charles Schmidt, semble-t-il, qui, le premier, y fait une brève allusion dans son « Histoire et doctrine de la secte des Cathares ou Albigeois », parue en 1848¹; il donne ses références : les interrogatoires des chevaliers Arnaud-Roger de Mirepoix et Bérenger de Lavelanet. Quelques détails indiquent qu'il connaissait aussi les témoignages des sergents Imbert de Salles et Guillaume de Bouan. Mais Schmidt ne parle, finalement, que de l'évasion de quatre parfaits au cours de la nuit qui précéda le bûcher - épisode sur lequel nous reviendrons, bien sûr. Il a négligé le passage concernant la nature même de ce trésor, lequel, de toute évidence, ne le préoccupait pas beaucoup; il avait certainement rencontré dans les procédures inquisitoriales d'autres trésors de communautés religieuses, et celui de Montségur n'avait pour lui rien que de banal et ne méritait pas qu'on s'y arrêtât. Ce qui paraît bien, d'ailleurs, avoir été le point de vue des inquisiteurs eux-mêmes.

¹ *Histoire et doctrine de la secte des Cathares ou Albigeois, Tome I, p. 326*

Les choses changent à partir de 1870 avec Napoléon Peyrat. Ce dernier consacre plusieurs développements au trésor de Montségur², et il s'y attarde d'autant plus que ce trésor lui permet d'extrapoler de façon prodigieuse et de donner une suite grandiose à la tragique épopée de 1243-1244 : de l'un des quatre évadés de la dernière nuit, Peyrat fait un évêque successeur de Bertrand Marty, l'évêque brûlé le 16 mars 1244 ; et de la grotte qui cacha le trésor, et qu'il se persuade être Lombrives, il n'hésite pas à faire le « Nouveau Montségur », dont il raconte avec force détails la chute en 1328...

Épisode purement imaginaire, sans aucune base documentaire ni écrite ni archéologique, mais qui lui permet de donner une conclusion particulièrement spectaculaire à toute l'histoire du catharisme occitan : cette conclusion n'est autre que la fameuse légende des cinq cents cathares emmurés de Lombrives.

Il est quand même intéressant de noter que, malgré ce dérapage, Peyrat a de la nature même du trésor de Montségur une vision rigoureusement fidèle aux sources : il ne fait aucun doute pour lui que ce trésor est un trésor monétaire. J'insiste là-dessus, car Peyrat est à l'origine de tant de légendes qu'il faut lui rendre justice lorsqu'il le mérite : il n'est absolument pour rien dans toutes les mythifications ultérieures.

Le *floruit* du trésor de Montségur - encore que le mot de *thesaurus* ne soit pas encore prononcé - c'est donc l'interrogatoire du sergent Imbert de Salles par Ferrier, un peu plus d'un mois après la reddition : « L'hérétique Mathieu m'a dit que lui-même et Pierre Bonet, diacre des hérétiques de Toulouse, lorsqu'ils quittèrent le castrum de Montségur en tirèrent l'or, l'argent, et une quantité infinie de monnaie, passèrent par un endroit où des hommes de Camon montaient la garde; ceux-ci leur indiquèrent l'endroit et les chemins pour qu'ils pussent passer librement et partir. Les susdits hérétiques allèrent alors à une *spulga* du Sabarthès tenue par Pons Arnaud de Châteauverdun. C'était cette année, aux environs de la dernière fête de Noël³». Il s'agit donc de la Noël 1243. Et c'est ce premier texte qu'il faut soumettre à l'examen critique.

Tout d'abord, ils emportèrent, nous dit Imbert de Salles, « *aureum et argentum et peccuniam infinitam* ». Faut-il traduire par « l'or, l'argent, et une quantité infinie de monnaie », ou par « de l'or, de l'argent, et une quantité infinie de monnaie » ? Je pense que la question est un peu vaine, de même que se demander s'il faut opposer « *peccuniam* » à « *aureum et argentum* », autrement dit d'une part une grande quantité de numéraire, de l'autre des lingots d'or et d'argent, voire des objets en métal précieux, toujours monnayables. Faut-il au contraire considérer que le tout désigne du numéraire, pièces d'or, pièces d'argent, et monnaie de cuivre ? Le texte ne permet pas de trancher. Il est cependant une chose dont on va vite être certain : Mathieu et Bonet, de toute façon, n'ont pas emporté tout le numéraire de Montségur.

La nécessité, pour Montségur, de disposer d'abondantes espèces, ne fait aucun doute. Napoléon Peyrat l'avait d'ailleurs bien vu. L'économie montségurienne est une économie d'importation des produits de subsistance. Très nombreux sont les témoignages qui nous montrent les habitants des villages voisins venir vendre, « aux hérétiques et aux autres du *castrum* », pain, vin, blé, huile, poissons, légumes, « et autre vivres ». L'archéologie récente a

² *Histoire des Albigeois. Les Albigeois et l'Inquisition, Tome II, p. 68, 361, 367, 368.*

³ *Paris, Bibliothèque Nationale, Fonds DOAT, vol. XXIV, f° 171 b. Déposition datée A.D MCCXLIV° XIV° Kalendas junii (19 mai 1244) d'après DOAT, Kalendas junii (1^{er} juin) d'après Dom Vaissète (Histoire générale de Languedoc, Ed. Privat, Tome VIII, col. 1153).*

pour sa part bien mis en évidence la complémentarité entre l'absence quasi totale d'outillage témoignant d'activités agricoles, et l'abondance des monnaies, inhabituelle sur un site de cette nature. Par ailleurs, sergents et chevaliers se faisaient payer le moindre service, notamment lorsqu'ils avaient à escorter parfaits et parfaites quittant Montségur pour diverses missions.

La provenance de ce numéraire, Peyrat l'expliquait déjà de façon tout à fait acceptable, essentiellement par les dons des croyants. Il donne suffisamment d'exemples de legs consentis par des mourants, d'aumônes, de collectes. On peut ajouter que les activités artisanales connues de Montségur, essentiellement des ateliers de confection de pourpoints et de chausses pour les hommes, de chemises, de voiles et de gants pour les dames, étaient vraisemblablement source de quelques revenus.

Bref, on peut lever d'emblée tout éventuel mystère sur la nature et la provenance du trésor de Montségur: il suffit de lire ce que disent les sources.

Fort plausible est le transport de ce trésor afin de le mettre en sécurité; plausible aussi la date approximative de son évacuation : « vers la Noël 1243 ». Les divers recoupements que l'on peut faire au sein des témoignages des rescapés indiquent bien qu'avant la Noël des Gascons prirent pied sur la montagne (« *Vascones fuerunt in podio* », dit Arnaud-Roger de Mirepoix⁴). Renseignement qui recoupe la chronique de Guillaume de Puylaurens : « il advint que des valets armés à la légère furent envoyés avec des hommes qui connaissaient l'endroit et qui organisèrent de nuit une ascension par des abrupts horribles. Conduits par le Seigneur, ils parvinrent de nuit à un ouvrage qui était dans un angle de la montagne. Ayant surpris soudain les sentinelles, ils occupèrent ce fortin et passèrent par l'épée ceux qu'ils trouvèrent (...). Un accès plus facile fut ménagé pour le reste de l'armée »⁵. Bref, à un moment donné, vers la fin de 1243, après quelque sept ou huit mois de siège, l'armée catholique réussit à prendre pied sur la crête. Les défenseurs se voyaient contraints désormais de lutter pied à pied pour empêcher l'ennemi de progresser sur la crête. Évacuer le trésor était une élémentaire précaution.

Plausibles aussi, les conditions dans lesquelles s'effectua cette évacuation, facilitée, nous dit Imbert de Salles, par des hommes de Camon postés en sentinelles. Camon est un village situé à 20 km de Montségur. Du témoignage d'Imbert de Salles on peut déduire que l'armée catholique y avait recruté des hommes, mais qu'il s'agissait d'assiégeants fort peu zélés, ce qui s'explique évidemment par le fait qu'ils étaient du pays, qu'ils avaient dans le castrum des amis, peut-être des parents : Alazaïs, la femme du bayle de Pierre-Roger de Mirepoix, le catalan Pierre Ferrer, et qui était elle-même nourrice du petit Esquieu, le fils de Pierre-Roger, était originaire de Camon. Bref cette évasion qui se passa sans encombre grâce à la complicité de quelques assiégeants, n'a rien d'in vraisemblable.

Tout à fait plausible enfin le fait que le trésor ait été caché dans une *spulga*, une grotte fortifiée du haut comté, en l'occurrence une grotte tenue par Pons Arnaud de Châteaueverdun : ce dernier était le beau-frère du chef de la garnison de Montségur, Pierre-Roger de Mirepoix, et les attaches de tous les Châteaueverdun avec l'Église cathare sont assez patentes pour qu'on puisse accepter le récit d'Imbert de Salles: le trésor de Montségur a été confié - au moins provisoirement, comme on le verra - à un bon croyant cathare, membre lui-même, par alliance,

⁴ DOAT XXII, 146 ab.

⁵ GUILLAUME DE PUYLAURENS, *Chronique*, Ed. J. DUVERNOY (C.N.R.S. 1976) p. 174.

du clan seigneurial de Montségur. Mais on ne sait pas, hélas ! quelle *spulga* tenait alors Pons Arnaud de Châteauverdun.

Ce n'est là que le premier acte de l'histoire du trésor de Montségur. En effet, Mathieu et Bonet n'ont pas emporté tout l'argent de Montségur, car :

1. - Dès février 1244, mais surtout pendant la trêve qui leur permet, du 2 au 15 mars, de mettre leur affaires en ordre, on voit divers parfaits faire des dons en nature, mais aussi en espèces, à ceux qui survivront à la reddition. C'est ainsi que le sergent Imbert de Salles reçoit vingt sous melgoriens de l'évêque Bertrand Marty, deux sous de Pierre Sabatier, dix sous de la supérieure des parfaites, Rixende de Telle⁶.

2. - Toujours pendant la trêve, Pierre Sirven, le Fils mineur de l'évêque Bertrand Marty, donne cinq sous toulzas à chaque sergent, et comme la garnison comprend au moins cinquante-cinq sergents, cela fait au moins deux cent soixante-quinze sous⁷.

3. - Voici plus important. Toujours pendant la trêve, le diacre Raymond de Saint-Martin eut de la maison du parfait Pierre Arrau quatre cents sous toulzas « à distribuer à Pierre-Roger de Mirepoix à titre de solde ou de don »⁸. Et d'après Bérenger de Lavelanet, ce sont encore quatre cents sous toulzas que Pierre-Roger reçut de la maison du parfait Jean de Combel⁹. Si l'on fait le total, on arrive à 1075 sous, somme assez coquette, si l'on songe qu'à la même époque, à Mirepoix, une tunique de dame coûtait sept sous et demi¹⁰... Enfin, Imbert de Salles assure avoir vu six parfaits, dont le diacre Raymond de Saint-Martin, remettre à Pierre-Roger de Mirepoix « une pleine couverture d'argent des hérétiques »¹¹.

Force est donc de constater que Mathieu et Bonet avaient laissé à Montségur un important numéraire, ce qui a d'ailleurs égaré bien des commentateurs, qui se sont crus devant une contradiction et qui, ou bien, comme Napoléon Peyrat, ont supposé que le trésor était divisé en deux parties, ou bien ont manipulé les sources et jonglé avec la chronologie, la fameuse couverture devenant en général un balluchon dans lequel, au cours de la nuit même qui précéda le bûcher, quatre parfaits évacuèrent un trésor, évidemment mystérieux et secret.

On peut quand même se demander si l'argent contenu dans la couverture remise à Pierre-Roger appartenait vraiment à la communauté religieuse, autrement dit constituait une sorte de second trésor non évacué à la Noël 1243. Il me paraît difficile de ne pas mettre l'événement en relation avec cette déclaration d'Arnaud-Roger de Mirepoix le 27 mai : « Un jour, alors que j'étais à la maison forte de Saint-Felix près de Pamiers, arrivèrent Pierre de Flairan de Mirepoix (*rémoleur et barbier familier de Montségur depuis de longues années*) et sa sœur Maurine. Ils me demandèrent si je savais quelque chose au sujet des dépôts de Montségur, parce que lui, Pierre de Flairan, avait bien perdu trois cents sous qu'il avait remis en dépôt aux hérétiques

⁶ DOAT XXIV, 179b -180a

⁷ Déposition de Guillaume de Bouan, 2 mai 1244 (DOAT XXIV, 81a).

⁸ *Id. ibid.*

⁹ DOAT XXIV, 61b.

¹⁰ « (...) Je suis revenu à Montségur, et j'ai rapporté à l'hérétique Bonet les ciseaux et le rasoir ; je lui ai porté aussi des chausses et des souliers. Il me donna sept sous toulzas et demi, pour que je fasse faire une tunique à ma femme Alazaïs... » (Pierre de Flairan, barbier-rémoleur de Mirepoix, interrogé le 15 mai 1243. Les faits étaient de 1236. DOAT XXII, 186a).

¹¹ DOAT XXIV, 173a.

dans ce *castrum*. Je lui ai dit que Pierre-Roger de Mirepoix avait eu tous les dépôts du *castrum*. C'était il y a quinze jours environ », donc vers le 12 mai¹². Il paraît ainsi assez évident qu'il y avait à Montségur une sorte de banque ou de caisse d'épargne tenue par les parfaits, et composée des dépôts que faisaient les croyants. Il est tout à fait normal que les parfaits aient remis à Pierre-Roger de Mirepoix cet argent qui ne leur appartenait pas.

Voici enfin le troisième et dernier acte.

Le sergent Bernard de Joucou déclare le 3 mai 1244 : « J'ai entendu dire par les hérétiques, quand ils sortirent du *castrum* de Montségur et furent livrés aux Français, qu'au cours de la nuit précédente des hérétiques étaient sortis du *castrum* »¹³.

Un autre sergent, Guillaume de Bouan, interrogé le 2 mai, donne un peu plus de détails : « J'ai entendu dire par les hérétiques Bernard Guilhem et Bernard d'Auvezines, dans la lice où je montais la garde avec eux, que les hérétiques Amiel Aicart et Hugon avaient été descendus du *castrum* de Montségur avec une corde, par le précipice, sous le château de Pierre-Roger, pendant la nuit du jour où le *castrum* fut livré avec les hérétiques en la main du roi et de l'Église »¹⁴.

Troisième témoignage, qui concorde parfaitement avec les deux précédents, celui du chevalier Bérenger de Lavelanet, en date du 21 avril : « J'ai entendu dire par Raymond Monic qu'Amiel Aicart, Peytavi et deux autres hérétiques furent cachés sous terre lors de la reddition des autres hérétiques, et extraits du *castrum* de Montségur. Je ne sais cependant pas et n'ai pas entendu dire qui a les extraits du *castrum*, ni comment ils furent extraits. J'ajoute quand même que j'ai entendu dire que ces quatre hérétiques qui furent extraits du *castrum* de Montségur allèrent au village de Caussou, puis de là à Prades (d'Alion), et au *castrum* d'Usson, avec l'hérétique Mathieu, qu'ils rencontrèrent¹⁵.

Quatrième et dernier témoignage, celui du frère même de Raymond de Péreille, Arnaud-Roger de Mirepoix : « Pendant que les hérétiques sortaient du *castrum* de Montségur pour être livrés à l'Église et au roi, Pierre-Roger de Mirepoix garda dans ledit *castrum* Amiel Aicart et son *sòci* hérétique Hugon. Dans la nuit après que les autres hérétiques furent brûlés en masse, Pierre-Roger cacha ces hérétiques, et ils s'évadèrent. Cela fut fait afin que l'Église des hérétiques ne pût perdre son trésor, qui était caché dans les bois, et tous deux (le) savaient. Ceci et cela, je l'ai moi-même entendu d'Alzieu de Massabrac, qui les avait vus, et de Guillaume Déjean de Lordat, qui les a vus après leur évasion du *castrum*. C'était dans la semaine avant les Rameaux¹⁶.

¹² DOAT XXII, 153ab.

¹³ DOAT XXII, 275ab.

¹⁴ DOAT XXIV, 80b-81a.

¹⁵ DOAT XXIV, 61b-62a

¹⁶ DOAT XXII, 129a. On notera au passage que cette phrase, « dans la semaine avant les Rameaux », a induit en erreur bien des commentateurs, qui ont situé le bûcher de Montségur entre le 21 et le 27 mars. En réalité, le bûcher eut lieu le 16 mars, comme Yves DOSSAT l'a définitivement montré (« En marge de la prise de Montségur », dans *Revue historique et littéraire du Languedoc*, n° 4, 15 novembre 1944, p. 365). Arnaud-Roger de Mirepoix dit seulement que c'est dans la semaine avant les Rameaux qu'Alzieu de Massabrac et Guillaume Déjean lui ont raconté l'évasion des quatre parfaits.

Ce témoignage contredit sur un point les trois autres : selon Arnaud-Roger, l'évasion aurait eu lieu au cours de la nuit qui suivit le bûcher, non au cours de celle qui le précéda. Erreur imputable au fait que contrairement à Bérenger de Lavelanet, à Guillaume de Bouan, à Bernard de Joucou, Arnaud-Roger n'était pas sur place lors de la reddition : il était sorti comme otage quinze jours plutôt, quand la trêve avait été conclue. Son témoignage est de troisième main : il est l'homme à qui d'autres ont dit qu'on leur avait dit que des parfaits s'étaient évadés.

Tout bien examiné, on peut déduire des sources que quatre parfaits se sont effectivement évadés au cours de la nuit précédant le bûcher, avec pour mission de récupérer le trésor caché vers la Noël, qu'ils allèrent à Caussou, sans doute par le col de la Peyre, par où passait la route normale reliant le pays d'Olmes et celui de Mirepoix à la haute vallée de l'Ariège, col et route attestés par un acte du 31 mai 1295, mais vraisemblablement d'usage très ancien¹⁷. De Caussou, les quatre évadés allèrent donc à Prades d'Alion, puis à Usson, après avoir rencontré en chemin l'un des deux hommes qui avaient évacué le trésor à la Noël, Mathieu.

Avaient-ils récupéré ce trésor au cours de leur périple de Montségur à Usson ? Certes, rien ne permet de l'affirmer, mais on ne peut quand même manquer de penser que tout cela était bien organisé. Car Mathieu était remonté à Montségur après l'évacuation du trésor, très exactement à la mi-février¹⁸. Il avait donc eu tout le loisir de dire à ses compagnons quelle était la grotte où il avait caché le trésor. Le sergent Imbert de Salles ignorait apparemment le nom de cette grotte, il savait seulement qu'elle était tenue par Pons Arnaud de Châteauverdun. Les parfaits, eux, étaient certainement mieux informés. Toujours est-il que Mathieu, mais dans des conditions qu'on ignore, quitta de nouveau Montségur, puisqu'il se retrouve à Usson en compagnie des quatre évadés de la dernière nuit.

Qui sont ces hommes, dont les sources ne nous livrent que trois noms ?

Amiel Aicart est un obscur parfait, totalement inconnu avant cette fameuse nuit, en dehors du fait qu'il donna le consolament au début du siège à un sergent mortellement blessé, et qu'il fut l'un des six qui, pendant la trêve, remirent à Pierre-Roger de Mirepoix la fameuse couverture pleine d'argent. C'est de façon tout à fait gratuite, ou plutôt pour de mauvaises raisons que j'ai expliquées ailleurs, que Napoléon Peyrat fait de lui le trésorier de l'Église cathare et le successeur de Bertrand Marty.

¹⁷ « (...) *carriera qua itur Monteferrario versus Lordatum, que via transit per collem de Petra* ». *Histoire générale de Languedoc*, Tome X, col. 326.

¹⁸ « *Guillaume-Raymond de Moissac, de Queille, fit passer à Pierre-Roger de Mirepoix, à Montségur, deux arbalètes, par Raymond Déjean de Lascoumes, Guillaume Mir, et l'hérétique Mathieu. Depuis Carnaval (= après le 14 février)* » (Raymond de Péreille, DOAT XXII, 228b). « *Isarn de Fanjeaux envoya à Pierre-Roger de Mirepoix, à Montségur, Raymond [Déjean] de Lascoumes, Guillaume Mir de Queille, et l'hérétique Mathieu. Ils lui dirent de sa part, ainsi qu'aux autres de Montségur, de tenir jusqu'à Pâques (= 3 avril) car le comte de Toulouse venait dans le pays avec un grand renfort de l'Empereur. Depuis le dernier Carnaval* » (Imbert de Salles, DOAT XXIV, 168b). Pour Bérenger de Lavelanet (DOAT XXIV, 53b), qui ne cite cependant pas Mathieu, mais se réfère de toute évidence au même événement, « *Guillaume Raymond de Moissac, de Queille, fit passer à Pierre-Roger de Mirepoix, à Montségur, par Raymond Déjean de Lascoumes et Guillaume Mir de Queille, deux arbalètes, un chapel de fer et de l'argent, pour pouvoir engager des partisans contre les Français qui assiégeaient le castrum. Cette année, pendant le siège, à savoir au début de Caramentrant (in principio intrantis quadragesimac)* », littéralement « *au début de l'entrée en carême* », exact équivalent du Caramentrant occitan, le Carême-prenant français, c'est-à-dire les trois jours qui précèdent le mercredi des Cendres, et plus spécialement le mardi gras, qui tombait en 1244 le 16 février.

De Hugon, on ne sait absolument rien en dehors de son évasion nocturne. On a bien un parfait nommé Arnaud Hugon ou Huc. Sa carrière est assez bien connue de 1220 à son abjuration en 1256 ; il était diacre de Vielmur, mais n'est jamais attesté à Montségur, ni ailleurs qu'en Lauragais et en sud Albigeois.

On aura peut-être un peu plus de chance avec Peytavi. Ce nom, tantôt prénom, tantôt patronyme, et qui signifie Poitevin, est assez rare. Sur les quelque onze cents parfaits nominativement connus, on ne trouve qu'un autre Peytavi, cité par la chronique de l'inquisiteur Guillaume Pelhisson, le Toulousain Peytavi Laurent, condamné par contumace en 1237¹⁹. Il serait hasardeux d'affirmer catégoriquement qu'il s'agit du Peytavi de Montségur, mais, ainsi qu'on va le voir, ce pourrait être assez vraisemblable.

Que dire enfin du quatrième évadé, celui demeuré anonyme ? Il est évident, à la lecture des sources, que son nom n'a pas été « gardé volontairement secret », comme on peut le lire sous diverses plumes. Il paraît même assez aisé à identifier. Un parfait nommé Pierre Sabatier était à Montségur pendant le siège : il y est attesté pendant la trêve de mars 1244, il donna même deux sous, le dimanche 13 mars, à Imbert de Salles²⁰. Or, des 49 parfaits et parfaites de Montségur nominativement connus, c'est le seul qui, outre Mathieu, Amiel Aicart, Hugon et Peytavi, soit donné comme vivant après le siège. C'est donc qu'il n'a pas été brûlé sur le bûcher du 16 mars. Donc, il a quitté Montségur entre le 13 et le 16. Où le trouve-on ? En Lombardie, d'où il regagna Toulouse avant 1256, mais fut rapidement capturé. Un homme l'avait bien connu là-bas, un Toulousain nommé Guillaume Fournier, qui s'était fait ordonner parfait à Pavie, en 1252²¹. Et par qui ? Par Raymond Mercier, l'ancien diacre cathare de Mirepoix, par Raymond du Mas, un parfait venu du Mas-Saintes-Puelles en Lauragais et qui avait fréquenté Montségur, par Pierre de Bélesta, et par Peytavi, « fils de Dame Laurent de Toulouse », lequel il revit, à Plaisance cette fois, à la Noël 1255.

Certes, des homonymies sont toujours possibles. Mais ce serait quand même bien extraordinaire, que de retrouver en Lombardie, à la même époque, dans le milieu d'émigrés languedociens, deux parfaits en exil, tous deux bien connus du Toulousain Guillaume Fournier, et portant les noms de deux parfaits de Montségur, sans que ce soient les mêmes personnages, surtout quand on voit Peytavi avoir pour compagnons un parfait de Bélesta et un autre de Mirepoix, autrement dit des voisins de Montségur.

Il y a donc quelques chances pour que le quatrième évadé de la dernière nuit de Montségur soit Pierre Sabatier, et qu'avec Peytavi, alias Peytavi Laurent, il ait gagné la Lombardie. Hypothèse, certes, mais confortée par deux faits.

D'une part, l'évêque des Languedociens émigrés en Lombardie avait écrit de Cremone à Bertrand Marty, pour lui demander de lui envoyer deux de ses compagnons afin de l'informer

¹⁹ « *Pictavinus Laurencie* » littéralement « *Peytavi (fils) de Laurence* » ou « *de Dame Laurent* ». (Ed. DOUAIS p. 111). Il s'agit donc, ici, d'un matronyme, cc que confirme la déposition de Guillaume Fournier datée du 7 août 1256: « *Peytavinus, Filius Laurentie de Tholosa...* ». (Toulouse, Archives départementales de la Haute-Garonne, Ms 124, 201b).

²⁰ DOAT XXIV, 180a.

²¹ Ms 124, 201b

de sa situation. Portée par un certain Jean Rey, de Saint-Paul-Cap-de-Joux dans le sud Albigeois, la lettre était parvenue dans les premiers jours de janvier 1244²².

D'autre part, on a divers exemples de trésors de communautés cathares envoyés en Italie pour aider les exilés. On peut penser sans gros risque d'erreur que Pierre Sabatier et Peytavi ont emporté avec eux le trésor de Montségur. Peut-être cousu entre deux pièces de drap, comme les trois cents sous qu'un certain Pons Fougassier réussit à faire passer de Lavarat en Lombardie²³.

*Extrait de "Montségur : la Mémoire et la Rumeur , 1244-1994",
Actes du colloque tenu à Tarascon, Foix et Montségur les 21, 22, 23 octobre 1994, p. 53-62.
Conseil général de l'Ariège, Archives départementales,
Centre d'Études cathares / René Nelli.*

²² DOAT XXIV, 172b-173a. Une première lettre était parvenue de Crémone, apportée par un parfait de Bélesta, Raymond de Niort, en octobre 1243, mais on ne connaît pas son contenu (DOAT XXIV, 178a).

²³ DOATXXV, 72a.